



Module 1 : La justice restaurative en mouvement Mise en place de projets de rencontres restauratives

Objectifs de la formation

Comprendre l'ensemble des enjeux de la mise en place de rencontres restaurative pour devenir animateur.
Savoir mener un projet de mise en place de rencontres restauratives.

Public

Référénts en justice restaurative, professionnels en charge de l'orientation du public (hors parcours de certification).
Animateur de rencontres restauratives 1^{er} module indispensable pour devenir et obtenir le certificat d'animateur de rencontres restauratives et suivre le module 2.

Prérequis

Professionnels salariés ou bénévole en lien avec l'accompagnement des victimes et des auteurs.

Contenu

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France : protocole et partenariat
- Les enjeux psychologiques et sociaux des rencontres restauratives
- L'implication de la communauté
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures
- La préparation des participants aux rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives

22 stagiaires maximum

Durée en heures

4 jours = 30 heures – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Date et lieu

à Paris

- du 12 au 15 mars 2019
- du 15 au 18 octobre 2019

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films.

Coût

- Adhérents France Victimes : 300 €
- Partenaires : 400 €

Coût intra : 5 500 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

Cette formation se poursuit par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.

Ce module 2 se décline sur 3 options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ou Médiations restauratives ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).

